

GRILLE TARIFAIRE AU 1^{er} JANVIER 2026**TERRITOIRE DE CUZANCE****TARIFS DU SERVICE AUX ABONNES**

La part collectivité est déterminée chaque année par délibération de la collectivité

Part collectivité	
• Abonnement	110,64 € HT
• Prix au m ³	1,3830 € HT

BORDEREAUX DES PRIX AUX ABONNES

Article règlement de service		Montant
4.4	Participation pour l'assainissement collectif (PFAC)	1 500,00 € TTC
5.3	Contrôle de conformité	175 € HT
5.3	Contre visite	70 € HT